

429297-2026 - Mise en concurrence

France – Réalisation et entretien d'espaces verts – Entretien des Espaces Verts / Désherbage
Postes - Plaque Ouest 2027-2032 (n°25025)
OJ S 119/2026 24/06/2026
Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: RTE

Adresse électronique: stephanie.boutin@rte-france.com

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités liées à l'électricité

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Entretien des Espaces Verts / Désherbage Postes - Plaque Ouest 2027-2032 (n°25025)

Description: Entretien des Espaces Verts / Désherbage Postes - Plaque Ouest 2027-2032

Identifiant de la procédure: 7b324c8a-720e-4b1f-8057-706752c26ec0

Identifiant interne: CG_AOF_000013

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Pays: France

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 12 043 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux: Le candidat fournit une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, pour justifier qu'il n'est concerné par aucun des cas d'exclusions des procédures de passation de marchés publics, mentionnés aux articles L. 21411 à L. 21415 et L. 21417 à L. 214111 du code de la commande publique. Il s'agit sans être exhaustif : 1.1) des peines prononcées par un juge pénal relatives à la corruption au sens large, la concussion, le trafic d'influence, la prise illégale d'intérêt, l'escroquerie, l'abus de confiance, le faux et usage de faux, le blanchiment, la participation à

une association de malfaiteur, pour acte de terrorisme, pour stupéfiants. 1.2) des défauts de régularité au regard des obligations sociales ou fiscales, constatés soit par un juge, soit par les administrations chargées du recouvrement des impôts, cotisations et contributions sociales, soit par les services d'inspection du travail et assimilés. 1.3) des états de liquidations judiciaires, de faillites, de redressement judiciaire sans justification de l'habilitation à poursuivre les activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public, ou sans bénéfice d'un plan de redressement, constatées par le tribunal de commerce. 1.4) de la violation des règles relatives à la lutte contre le travail illégal, constatées par les services de l'inspection du travail et assimilés ou rapportés par ces derniers aux représentants de l'État. 2) Pour les entreprises de plus de 20 salariés, le candidat doit être en règle au regard des articles L. 52121 à L. 521211 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 3) Pour les candidats établis HORS de France, le candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R. 21438 du Code de la commande publique et R. 126312 du Code du travail). 4) Le candidat ne doit pas être concerné par l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne relatif aux mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Entretien des Espaces Verts / Désherbage Postes - Plaque Ouest 2027-2032 (n°25025)

Description: Renouvellement du marché cadre d'Entretien des Espaces Verts (EEV) et de désherbage des postes électriques HTB des cinq Groupes Maintenance Réseau du Centre Maintenance de Nantes (politique EVZ) qui arrive à échéance le 31 décembre 2026. Le marché reste constitué des sous-lots géographiques suivants : • Lot 1 : GMR Anjou • Lot 2 : GMR Atlantique • Lot 3 : GMR Bretagne • Lot 4 : GMR Poitou-Charentes • Lot 5 : GMR Sologne Groupement de Postes de Chaingy • Lot 6 : GMR Sologne Groupement de Postes de Marmagne • Lot 7 : GMR Sologne Groupement de Postes de Tabarderie Le périmètre du marché EEV consiste en l'entretien global des postes électriques, aménagés ou non en zéro-phyto : désherbage chimique et mécanique, fauchage, tonte, taille des haies et entretien des arbres et arbustes à l'intérieur des postes électriques (HTB) et aux abords immédiats.

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Informations complémentaires: Le nombre maximal de candidats invités pour la seconde étape de la procédure est défini à : 5 par sous-lots géographiques (voir le descriptif du lot pour la définition des sous-lots géographiques)

5.1.3. Durée estimée

Durée: 72 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 2

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Pas encore connues

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Validité de l'offre limitée à 6 mois.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. - un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine. 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées. Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière Le candidat fournit les informations suivantes permettant d'apprécier ses capacités économiques et financières : - les chiffres d'affaires globaux des trois derniers exercices disponibles ; - les chiffres d'affaires relatifs aux prestations du domaine concerné ; - les bilans ou extraits de bilans des trois derniers exercices, lorsque la publication de ces données est prévue par la réglementation ; - une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité ; - tout autre renseignement que le candidat jugera utile pour démontrer la solidité de sa situation

financière. Aucun niveau minimal n'est exigé. Les capacités sont évaluées de manière qualitative au regard des besoins du marché. Les capacités des candidats sont appréciées de manière globale et proportionnée au regard de l'objet et des exigences du marché, conformément aux articles R.2142

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Capacité technique et professionnelle Le candidat fournit les éléments permettant d'apprécier ses capacités techniques et professionnelles : - une présentation synthétique de l'entreprise (raison sociale, SIRET, activité, code NAF, domaines d'intervention) ; - des références de prestations similaires réalisées au cours des trois dernières années, incluant des opérations en zéro

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Les critères de sélection sont les suivants : Le nombre maximal de candidats invités à participer à la consultation sur chaque sous-lot sera limité à 5 candidats par sous-lot (liste courte). En cas d'un nombre de candidats supérieur, la sélection des candidats de la liste courte s'effectuera sur la base d'un classement des dossiers de candidature remis. Les critères de sélection seront notés sur 20 points pour la candidature sur chaque sous-lot : • le nombre de références analogues phyto (5 points) • le nombre de références analogues 0phyto (5 points) • le nombre de salariés certifiés CERTIPHYTO (5 points) • le nombre de salariés certifiés H0VB0 (5 points)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Description de la garantie financière: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation.

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 19/07/2026 17:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Sans objet

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché. Arrangement financier: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 5

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: RTE

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: RTE

Numéro d'enregistrement: 44461925802482

Département: Direction des Achats

Adresse postale: 58, avenue de la Pomme

Ville: PUTEAUX

Code postal: 92800

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Adresse électronique: stephanie.boutin@rte-france.com

Téléphone: +33786872967

Adresse internet: <https://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal/>

Profil de l'acheteur: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Numéro d'enregistrement: 17780111500151

Département: Instance chargée des procédures de recours

Adresse postale: 58, avenue de la Pomme

Ville: Nanterre

Code postal: 92020

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Adresse électronique: accueil.tj-nanterre@justice.fr

Téléphone: 01 40 97 10 10

Adresse internet: www.cours-appel.justice.fr/versailles/tribunal-judiciaire-de-nanterre

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 256d821c-ea0f-4fa8-84ff-483e2045a836 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 22/06/2026 12:07:32 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 429297-2026

Numéro de publication au JO S: 119/2026

Date de publication: 24/06/2026